

Extrait d'acte de naissance

Maintien de droit

Définition de glossaire

Mis à jour le 30 décembre 2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Période pendant laquelle un assuré ou un ayant droit, qui ne remplit plus les conditions pour avoir droit à l'assurance maladie, continue d'en bénéficier



***Mairie
de Nargis***

*1, rue de la Mairie
45210 Nargis*

02 38 26 03 04 accueil@mairie-nargis.fr

Source URL: <http://www.mairie-nargis.com/vie-pratique/demarches-administratives/extrait-dacte-de-naissance?publication=R42642>